Oublier, c'est trahir — Se souvenir, c'est servir

69e Année. — N° 129. — Le numéro : 15 centimes — JEUDI 8 MAI 1924.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS : Nord et limitrophes....... 3 mois, 13.00 ; 6 mois, 26.00 ; 1 an, 50.00 — France et Belgique....... » 14.00 ; » 27.00 ; » 52.00 — Union postale.......... » 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00

RÉDACTION - ANNONCES - ABONNEMENTS : ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1199. — TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. — Chèques postaux 87 Lille.

Source Willems — EAU DE TABLE EXQUISE

Source Willems — EAU DE TABLE EXQUISE

Pour qui voterons-nous dimanche ?

Nous sommes à trois jours des élections. Les électeurs attendent de nous des indications précises et des directions. Nous allons les leur donner.

Et d'abord, qu'il soit bien entendu : le « Journal de Roubaix » a une politique. Cette politique ne lui est ni payée, ni inspirée par personne. Pas une ligne n'a paru ici qui ait été rétribuée par un Comité ou par un homme au pouvoir. C'est notre fierté et c'est notre force.

Cette politique, elle n'est pas d'aujourd'hui. Elle est celle de l'homme éminent et clairvoyant dont nous nous honorons de suivre les enseignements, même au delà de la tombe, notre grand directeur, M. Alfred Reboux.

Au « Journal de Roubaix », on est républicain catholique. On est démocrate. On est social. Egalement éloignés des attachements égoïstes à des choses périmées et des utopies funestes de la révolution, nous sommes des gens d'ordre et de progrès. Par conséquent, nous voulons faire élire des gens d'ordre et de progrès.

⁂

A la veille de la grande consultation nationale, beaucoup avaient espéré que l'union se ferait entre tous les hommes de bonne volonté. Elle ne s'est pas faite, pour des raisons qu'il n'est pas opportun de rechercher, mais ce que les Comités n'ont pas voulu ou n'ont pas pu réaliser, il appartient aux électeurs de l'imposer.

Ici, l'opinion est souveraine. L'opinion de nos lecteurs, d'accord avec la tradition du « Journal de Roubaix », appelle une fusion que nous oserons appeler nécessaire et sacrée.

Au reste, le nouveau danger qui s'affirme par les élections allemandes, ne permet plus aucune hésitation, aucune fausse manœuvre; il commande, au contraire, l'union étroite de toutes les forces de conservation sociale.

⁂

A nos suffrages se présentent des hommes qui ont toute notre sympathie, tant du côté de la Fédération que du côté de l'Entente; et entre des candidats d'un si grand mérite, le choix n'a pas été sans nous demander de pénibles sacrifices.

Il faut pourtant choisir, et voici les raisons qui ont guidé nos préférences :

1° Aucun des députés sortants n'a démérité. Donc nous voterons pour tous les députés sortants, qui sont :

MM. Louis Loucheur, l'honneur et l'orgueil de Roubaix;

Daniel Vincent, l'intrépide apôtre des Assurances sociales;

le populaire abbé Lemire;

Groussau, l'incomparable juriste, le champion irréductible du droit et de la liberté;

Plichon, dont les grands services rendus méritent une compensation à une douloureuse injustice;

des Rotours, René Lefebvre, Charles Delesalle, Crespel, Macarez.

2° Pour compléter notre liste, nous nous inspirerons uniquement de l'intérêt du pays et de notre région. Il nous a paru que pour représenter dignement et utilement nos populations si éprouvées par la guerre, si laborieuses, si éprises de liberté, nous devions proposer à nos lecteurs :

MM. Langlais, directeur de « La Dépêche » de Lille, le grand journaliste qui honore la Presse régionale;

Victor Diligent, avocat à Roubaix, notre cher et si distingué collaborateur;

Docteur Barroyer, Bréguet, Deligne, Dehaene, Dupont-Descat, docteur Leduc, maire de Tourcoing; Fernand Motte, Nicolle, Schaepelynck, Sion-Arnould, Thellier de Poncheville, Vandame.

Nous reviendrons demain sur les raisons de nos préférences. Dès aujourd'hui, nous voulons saluer l'éclatant succès qui attend nos candidats, que nous nommerons volontiers la liste d'Union sacrée et de progrès social.

LE JOURNAL DE ROUBAIX.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 MAI 1924
DÉPARTEMENT DU NORD

Liste d'Union sacrée et de Progrès social

Louis LOUCHEUR, ministre du Commerce, de l'Industrie et des P. T. T., conseiller général du Nord, député sortant, chevalier de la Légion d'honneur.

DANIEL-VINCENT, ministre du Travail et de l'Hygiène, maire du Quesnoy, conseiller général du Nord, député sortant, croix de guerre.

Abbé LEMIRE, maire d'Hazebrouck, député sortant, chevalier de la Légion d'honneur.

C. GROUSSAU, député sortant, président de la Commission des Régions libérées.

Jean PLICHON, ancien sénateur, président du Comité départemental de l'Entente Républicaine, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre.

Alexandre CRESPEL, député sortant, conseiller général, maire de La Bassée.

Charles DELESALLE, ancien maire de La Madeleine, député sortant, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre.

René LEFEBVRE, juge au Tribunal de Commerce de Valenciennes, député sortant.

Ernest MACAREZ, maire d'Haulchin, député sortant, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre.

Guillaume des ROTOURS, député sortant, conseiller d'arrondissement d'Orchies, maire d'Avelin, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, mutilé de guerre.

Henri LANGLAIS, directeur de « La Dépêche », médaille d'argent de la Mutualité.

Victor DILIGENT, avocat à Roubaix, docteur en droit, croix de guerre.

Docteur BARROYER, président de l'Union Mutuelle de Croix, chevalier de la Légion d'honneur.

Jules BREGUET, ingénieur-constructeur à Douai, chevalier de la Légion d'honneur.

Fernand DELIGNE, conseiller municipal et membre de la Chambre de Commerce de Cambrai.

Jules DEHAENE, notaire honoraire, maire de Bollezeele, vice-président du Conseil d'arrondissement de Dunkerque.

Alfred DUPONT-DESCAT, ancien maire de Capelle, conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes, chevalier de la Légion d'honneur.

Docteur François LEDUC, maire de Tourcoing, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur.

Fernand MOTTE, industriel à Roubaix, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre.

Louis NICOLLE, ancien maire de Lomme, président de la Société Industrielle du Nord de la France, membre de la Chambre de Commerce de Lille, chevalier de la Légion d'honneur.

Louis SCHAEPELYNCK, confectionneur, conseiller d'arrondissement de Lille, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre.

SION-ARNOULD, industriel à Tourcoing, anc. conseiller d'arrondissement.

Maurice THELLIER DE PONCHEVILLE, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre.

Georges VANDAME fils, ancien officier, licencié en droit et ès-lettres, croix de guerre.

Cette liste peut être découpée et servir de bulletin de vote.

BILLET PARISIEN

Le discours de M. Poincaré

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 7 mai. (Minuit).

Les milieux économiques ont accueilli favorablement les paroles prononcées hier soir devant les présidents des Chambres de Commerce de France, par M. Poincaré. Dans son discours, le Président du Conseil, qui répondait à M. Kempf, président de la Chambre de Commerce de Paris, a exposé une doctrine et annoncé une nouvelle.

M. Poincaré s'adressait à des hommes d'affaires, à des chefs d'entreprises, rompus au maniement des choses et des hommes; il savait que ces représentants de la grande industrie ou du haut négoce ne peuvent se payer de mots, que les réalités nationales, ils les connaissent mieux que personne. Aussi, l'auditoire était-il bien choisi pour entendre la réfutation magistrale du collectivisme faite par le Président du Conseil.

La propriété privée est l'armature même de l'ordre social. Peut-on rêver raisonnablement de la supprimer? L'orateur a montré, avec ce talent d'exposition qui n'est qu'à lui, que la propriété individuelle a des racines profondes, tenaces, dans le plus profond de la nature humaine. Avec la propriété individuelle, disparaîtrait le goût du travail que stimule l'espoir d'une récompense en même temps que le désir plus ou moins vivace dans le cœur de tout homme, de se survivre dans ses héritiers, s'éteindrait avec elle.

Certes, toutes ces notions ne sont pas neuves, et d'aucuns, que le rôle d'opposition oblige à n'être jamais contents, s'en plaignent sans courtoisie. Si ces idées sont vieilles comme le monde, elles n'en doivent pas moins être rappelées de temps en temps, car la déraison, qui est bien vieille elle aussi, ne se lasse pas de porter des assauts contre le bon sens. Et s'il est un moment où ces paroles de sagesse devaient être proférées, c'est bien celui-ci. En allant aux urnes, les électeurs ne pourront pas ignorer de quel côté se tient la sagesse.

M. Poincaré a annoncé une nouvelle, disions-nous. Il a révélé, en effet, que M. Loucheur a décidé la création d'un Conseil supérieur économique qui, étroitement attaché à son ministère, délibérera sur toutes les questions intéressant le commerce et l'industrie.

Cette création, depuis longtemps attendue par les représentants de l'économie nationale, comble une lacune de notre organisation. Jadis, un homme, un ministre, Colbert, par exemple, pouvait trancher par lui-même toutes les questions soumises à sa juridiction. Il ne peut plus en être de même aujourd'hui. La complexité croissante du monde moderne dépasse fatalement la compétence d'un individu, si génial soit-il. Voilà ce qu'a compris M. Loucheur, particulièrement approprié cependant à ces hautes fonctions. Son initiative, approuvée comme elle devait l'être par M. Poincaré, rompt avec la routine administrative. Elle ne pourra avoir que les meilleures conséquences.

R...

LES CHANGES

	Mardi	Mercredi
Livre......	67.95	67.10
Dollar.....	15.49	15.28
Belgique...	80.10	81.30

M. POINCARÉ REÇOIT M. LOUCHEUR

Paris, 7 mai. — M. Poincaré a reçu, ce matin, M. Loucheur.

LE NOUVEAU REICHSTAG

LES NATIONALISTES AU POUVOIR

La venue des nationalistes au pouvoir est une nécessité. Le mouvement nationaliste allemand, qui compromet le relèvement de l'Europe et la sécurité de la France, est l'abcès qu'il faut crever sans plus attendre.

Si les réactionnaires viennent au pouvoir, les conséquences peuvent être graves; mais, avant deux mois, ce parti aura ruiné tout crédit à l'intérieur du Reich. L'Allemagne verra le monde se liguer à nouveau pour contribuer à l'échec d'un tel gouvernement; aucun crédit ne lui serait consenti, tout appui moral lui serait refusé.

Après une telle expérience, on pourrait peut-être attendre avec plus de confiance de nouvelles élections. Le premier souci de tous les partis allemands étant de ne rien payer, les élections au Reichstag sont la consécration la plus éclatante de la politique de M. Poincaré dans la Ruhr.

LES NATIONALISTES AU POUVOIR?

D'après le texte de la Constitution de Weimar, le président du Reichstag doit être un membre de la fraction qui est numériquement la plus forte. Le président actuel, M. Loebe, devra donc faire place, dès la rentrée de la Chambre, à un nationaliste, et se contenter d'un fauteuil de vice-président. La Constitution germanique exigeant également que le président de la République, qui rentrera aujourd'hui ou demain à Berlin, chargé aussi de la formation du gouvernement, soit un représentant de la fraction la plus forte, c'est donc aux conservateurs nationalistes que M. Fritz Ebert devra s'adresser dès son retour, et il n'est pas absolument certain que les nationalistes ne réussissent à mettre effectivement la main sur le pays.

GEORGES CARPENTIER PART POUR NEW-YORK

Cherbourg, 7 mai. — Le boxeur Georges Carpentier s'embarque à Cherbourg sur le transatlantique « Majestic », partant pour New-York.

Le drame d'Eastbourne

L'INCULPE AFFIRME QU'IL NE S'AGIT PAS D'UN MEURTRE

Londres, 7 mai. — A Hailsham, Mahon, accusé d'être l'auteur de l'horrible assassinat de miss Kaye, a comparu devant les juges locaux.

Mahon, très maître de lui, pénétra dans la

PATRICK MAHON

salle, la tête haute, le regard droit, mais sans le moindre air de bravade, et alla s'asseoir entre ses deux gardiens. Le greffier lut d'une voix monotone l'acte d'accusation, d'ailleurs très bref. Puis on entendit aussitôt l'inspecteur de police Sinclair, qui déposa dans les termes suivants:

« Hier soir, l'accusé m'a été remis par l'inspecteur en chef Savage. J'ai alors déclaré au prévenu qu'il était accusé du meurtre de miss Emily Kaye, commis très probablement le 15 avril, dans la maison appartenant au garde-côtes. Après avoir été prévenu de l'importance de ce qu'il allait me dire, Mahon m'a répondu: « J'ai déjà fait une déclaration. Il n'y a pas eu d'assassinat. Ma première déposition le montre clairement. »

Et l'inspecteur Sinclair termina en demandant simplement, au nom du directeur des

MISS KAYE

poursuites criminelles, que le prévenu fût reconduit à la prison et que l'affaire fût ajournée au 15 mai.

Le défenseur, sans faire d'objection à cette requête, réclama cependant que le prévenu fût admis à l'enquête « post mortem » qui doit s'ouvrir aujourd'hui.

Satisfaction lui fut immédiatement accordée. Puis, conformément à l'usage, Mahon fut invité à faire une nouvelle déclaration, s'il le jugeait à propos. Mais il s'y refusa.

LA FEMME BRUNE EST RETROUVEE

L'enquête réserve sans doute des surprises sensationnelles. En effet, on y verra non seulement l'accusé, mais aussi la « femme brune » retrouvée par la police et qui a déjà témoigné à Scotland-Yard. Son identité n'a pas encore été divulguée. Certains assurent que la « comtesse », que d'aucuns ont déjà qualifiée de sage-femme, n'est autre que l'épouse légitime de Mahon, et ce n'est pas tout.

On chuchote déjà qu'il y aurait eu une troisième femme — ce qui complique singulièrement la macabre affaire — et que la police est à sa recherche. D'ailleurs, la police est inondée de dénonciations de toute espèce, qui lui signalent des disparitions dont des gens, certainement bien intentionnées, cherchent à rendre responsable Patrick Mahon. Ne dit-on pas à Eastbourne et aux environs, que la disparition d'une jeune fille de 16 ans, habitant la région, pourrait fort probablement lui être imputée.

La fête nationale de Jeanne d'Arc

UN APPEL DE L'ARCHEVEQUE DE PARIS

Paris, 7 mai. — L'archevêché de Paris communique une note faisant appel, comme chaque année, aux familles, œuvres et groupements catholiques du diocèse pour que la fête religieuse et nationale de Jeanne d'Arc soit célébrée le 11 mai prochain avec toute la solennité qu'elle doit revêtir.

Dix ans de prison à la femme bandit de New-York

New-York, 7 mai. — Cecilia Coney, la femme bandit aux cheveux coupés à la Ninon, qui a été arrêtée le mois dernier, à Jacksonville (Floride), a été condamnée à 10 ans de prison et son mari à 20 ans de la même peine.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

UNE GRANDE RÉUNION de la Fédération Républicaine du Nord à Roubaix

sous la présidence de M. Eugène Motte, ancien député et maire

MM. Loucheur, ministre du Commerce ; Daniel Vincent, ministre du Travail; l'abbé Lemire, Delesalle, députés sortants, et Fernand Motte développent devant plus de 2.000 personnes le programme de la Fédération

Les candidats de la Fédération Républicaine du Nord sont venus, mercredi soir, à Roubaix, développer leur programme électoral. La salle de l'Alhambra, dans laquelle s'est tenue cette importante réunion, était archi-comble. Plus de 2.000 auditeurs s'y étaient entassés, tandis qu'environ 500 autres furent obligés à regret de rebrousser chemin, n'ayant pu trouver place libre, soit assis, soit debout.

La présidence de l'assemblée fut donnée à notre éminent concitoyen, M. Eugène Motte, commandeur de la Légion d'honneur, ancien député-maire de Roubaix, qu'assistaient MM. Courcier, président de l'Union Républicaine, et Suquet, président de la Gauche radicale et radicale-socialiste.

Sur l'estrade, outre les candidats, MM. Loucheur, ministre du Commerce; Daniel Vincent, ministre du Travail; l'abbé Lemire, Delesalle, René Lefebvre, députés sortants: Fernand Motte, le docteur Leduc, Olivier, Le Roy, Henri Delecroix, maire d'Hem; [illegible]; on remarquait la présence de MM. Félix Chatteleyn, ancien sénateur; Edouard Dubois, ancien conseiller municipal de Roubaix.

DISCOURS DE M. EUGENE MOTTE

En ouvrant la séance, l'ancien député-maire de Roubaix, rappelant les luttes ardentes de jadis, évoqua la mémoire de son vénéré père, M. Alfred Motte, qui apprit à la classe ouvrière de notre cité à aimer la République. Après lui, dit-il, fort des traditions et des convictions profondément enracinées qu'il nous léguait, je suis descendu dans l'arène pour faire triompher les idées de concorde qui doivent présider aux destinées d'une ville. Durant les années de 1900 à 1912, nous avons fait régner à Roubaix, la fusion des cœurs, l'effusion des âmes et la confiance et l'estime réciproques.

La guerre est passée... Aujourd'hui, plus que jamais, le département du Nord a soif et faim de vie sociale. Le pays ne demande qu'à travailler. Après cinq années d'inanition, il attend une stabilité du pouvoir et du ministère. Le parti de la Fédération Républicaine représente cette stabilité. Depuis plus de 40 ans, il a fourni à la France les meilleurs bataillons, ayant toujours en vue le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la mère-patrie et constituant un empire colonial dont les soldats sont venus lutter avec les nôtres durant les hostilités. La liste qu'il soumet à vos suffrages, vous devez la prendre toute entière, sans coupure aucune.

Puis, après avoir noté l'œuvre accomplie à Lille, par M. Charlese Delesalle, M. Eugène Motte poursuit :

Parmi les gens qui veulent mordre sur nos effectifs, il en est qui semblent vouloir être plus Poincaristes que M. Poincaré. Et pourtant, si l'on admire M. Poincaré, il faut s'en rapporter à son dernier geste, qui fut le choix de MM. Loucheur et Daniel-Vincent, comme collaborateurs et appuis de sa politique. Les cœurs doivent aller à ceux qui sont aux côtés de M. Poincaré.

M. Loucheur fut l'homme de la reconstitution de nos régions ruinées par la guerre. Il fut, aussi aux heures les plus tragiques le ministre qui donna à nos armées les armements qui nous valurent la victoire. Et tous ceux qui purent voir, au lendemain de la libération, M. Clemenceau et M. Loucheur, gravir les marches de notre Hôtel de Ville ont poussé un vivat en leur honneur.

Quant à M. Daniel-Vincent, certains disent qu'il a l'esprit trop fertile, qu'il est trop poète. C'est un poète, oui. Mais, c'est un poète réaliste, positif, qui ne se laisse point entraîner par des utopies. Les assurances sociales qui sont son œuvre en donnent une preuve éclatante.

Et M. Eugène Motte conclut en ces termes :

Si tous ceux qui ont payé la rançon de notre rachat pouvaient encore ouvrir les lèvres, ils nous diraient : Songez que la vieille Germania est en train de fourbir son épée, qu'elle épousette le manteau impérial d'un Hohenzollern et que les réparations ne seront chose acquise que lorsque vous aurez su les exiger par la continuité de vos efforts. Faites confiance aux candidats de la Fédération Républicaine.

De chaleureux applaudissements ont souligné le discours de M. Eugène Motte, discours empreint, comme les termes eux-mêmes, de la plus éloquente énergie.

DISCOURS DE M. FERNAND MOTTE

L'assistance fait ensuite un vibrant accueil à M. Fernand Motte, qui rend hommage au travail considérable accompli à la Chambre par les députés sortants de la Fédération. Leur situation, dit-il, comportait maintes difficultés: en toutes circonstances, ils ont donné l'exemple et, sans se préoccuper des réflexes inévitables de l'opinion publique, ils ont voté suivant leur conscience.

La Fédération Républicaine du Nord, poursuit-il, répudie à la fois toute réaction et toute révolution, comme elle répudie la stagnation: elle veut une évolution progressive. Et, certes, les travaux en chantier au Parlement, lui donneront de quoi s'employer.

Il évoque ensuite les personnalités de M. l'abbé Lemire, dont le nom seul soulève les applaudissements unanimes des auditeurs, et qui fut l'apôtre le plus ardent de la liberté et de la paix religieuse; de M. Delesalle, de M. Macarez, qui fit tant pour l'agriculture, et de M. René Lefebvre, le porte-parole et le défenseur des artisans et des petits commerçants.

En terminant, M. Fernand Motte, au nom de tous les candidats, proteste contre la publication de listes bariolées, qui dit-il, constituent une perfide manœuvre dont l'électeur ne doit point se laisser abuser.

M. L'ABBE LEMIRE

Avec les années qui s'avancent, l'abbé Lemire a conservé son éloquence passionnée.

Il ne veut pas n'être que l'homme des Jardins ouvriers. Les Jardins ouvriers, c'est très bien, lui dit-on, mais en politique, vous êtes imprudent. Retournez à Cysoing.

Le prêtre-député fait ainsi allusion à une polémique de presse engagée à la suite des paroles prononcées par lui le soir du Vendredi Saint à Tourcoing. Il a à cœur de s'expliquer sur cet incident. On lui fait bien des reproches dans sa carrière politique, mais jusqu'à présent, on ne l'avait pas fait passer pour un blasphémateur. Et il trouve que c'est un peu fort.

M. Eugène Motte. — Je vous donne l'absolution.

M. l'abbé Lemire. — Non, non, je n'en veux pas... Je veux répéter ici les paroles que j'ai prononcées. Je commentais le programme de la Fédération. Arrivé au mot laïque, je pensai que c'était le Vendredi Saint et je me dis que je devais bien faire attention à ce que j'allais dire. Je dis même: ce sacré mot de laïque commence à m'ennuyer. Les uns entendent par là une chose, les autres une autre. Je le rattache, moi à cette grande parole du Christ: « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. »

Je veux que chacun soit à sa place: le maire dans sa mairie, le curé dans son église. (Applaudissements.) Je veux que les catholiques soient présents partout: à l'école officielle, au Tribunal, à la Mairie. J'y suis entré, moi, à la Mairie d'Hazebrouck. (Applaudissements.)

« On me demande: Admettriez-vous que votre neveu, que votre nièce soit instituteur, institutrice dans une école laïque où il n'y a pas de Christ sur le mur? Je réponds: Pourquoi pas? Le Christ n'est pas sur les murs? Eh bien! ils le mettront dans leur cœur et dans celui des enfants, c'est la bonne place!

M. l'abbé Lemire déclare que sa politique est basée sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Puis, parlant des revendications qui sont présentées aux députés par les groupes ou particuliers, il expose que le député conserve sa liberté; il ne doit pas s'engager, mais promettre d'examiner et s'inspirer des circonstances. En dernier lieu, toutes les revendications doivent être subordonnées à l'intérêt supérieur de la République et de la Patrie.

En terminant, M. l'abbé Lemire déclare que ses amis et lui ne sont pas de ceux qui sont entrés dans la République pour la quitter au premier tournant du chemin.

M. l'abbé Lemire est vigoureusement applaudi.

M. CHARLES DELESALLE

M. Charles Delesalle, le sympathique député sortant, prend ensuite la parole. Comme l'avait fait M. Fernand Motte, il souligne l'œuvre accomplie par la précédente législature pour la reconstitution et pour la solution des problèmes de politique extérieure.

Nous sommes, dit-il, des hommes de la liberté pour toutes les opinions et pour toutes les confessions. Nous sommes aussi des hommes de travail et nous n'acceptons point la lutte des classes, car nous voulons la paix, à l'extérieur et à l'intérieur.

DISCOURS DE M. DANIEL VINCENT
ministre du Travail

Un grand mouvement d'attention se fait lorsque se lève M. Daniel Vincent, ministre du Travail, précédé de sa réputation d'orateur à l'éloquence forte et prenante, à la parole précise et souple. Cette réputation il la justifie aussitôt et dès les premiers mots il conquiert son auditoire.

M. Daniel Vincent voit un symbole dans le fait que cette réunion est présidée par M. Eugène Motte, ayant comme assesseurs les présidents des deux partis républicains de Roubaix, MM. Suquet et Courcier.

Il veut rendre hommage à l'abbé Lemire qui, dit-il, a toujours su unir l'intégrité de sa foi au culte ardent de la liberté....

Au milieu des applaudissements, M. l'abbé Lemire se lève pour dire:

— C'est tout ce que j'ai voulu et je vous remercie de le reconnaître.

» Cette idée laïque, continue M. Daniel Vincent, puisqu'il faut en parler, je veux en parler avec douceur, avec tendresse. Elle nous a portés, c'est la lumière qui a permis à nos héros de mourir dans une grande pensée.

» Une des plus riches, des plus poétiques, des plus grandes intelligences de notre temps, M. Painlevé, disait il y a quelques années que l'esprit religieux et l'esprit scientifique, loin de se heurter, se cherchent comme des hommes perdus dans une obscure forêt. Laissez-les chercher en paix la vérité, dans l'obscurité de leurs origines et de leur destinée.

M. Daniel Vincent expose qu'en édifiant son œuvre scolaire dans la tolérance, mieux dans le respect, la République n'a pas voulu parler de la question religieuse. Elle a estimé qu'elle n'avait pas le droit d'en parler parce qu'elle risquerait d'en parler mal. Cela appartient aux parents. Elle s'est placée dans cette neutralité supérieure qui est, je ne dirai pas au-dessus mais à côté des croyances. Elle a voulu que, sur les bancs d'une même école, tous les enfants prennent un premier bain de fraternité avant les divisions futures.

» A notre droite, dit M. Daniel Vincent, certains ne veulent pas toujours combattre